Novembre 2026

CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

3e trimestre 2026

AU TROISIÈME TRIMESTRE, DES TAUX EN BAISSE POUR LA CONSOMMATION ET LES DÉCOUVERTS ET EN HAUSSE POUR L'HABITAT

• Le **taux moyen des découverts** recule au 3e trimestre 2026 (-15 pdb), à 14,41 %. Il n'en demeure pas moins, que sur un an, ce taux grimpe de 113 pdb. Ce taux reste près de deux fois supérieur au taux moyen national (7,59 %),dépassant également celui des DROM (13,96 %). Le montant moyen des découverts atteint 622 €.

• Dans le même temps, le **taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** enregistre une nouvelle baisse, pour s'établir à 7,37 % (-6 pdb sur trois mois et -20 pdb sur un an). Il se maintient au-dessus des niveaux relevés à l'échelle nationale (6,10 %) et dans les autres DROM (6,87 %). Le montant moyen des crédits accordés est de 15 373 €, avec une maturité moyenne de 6 ans et 9 mois.

• À l'inverse, le **taux moyen des crédits à l'habitat** demeure orienté à la hausse, atteignant 3,36 % (+6 pdb sur le trimestre et +39 pdb sur un an). Il reste supérieur au taux moyen national (3,18 %) et proche de celui des DROM (3,33 %). La durée moyenne de financement est de 21 ans et 3 mois, pour un montant moyen des crédits accordés de 148 230 €.

Caractéristiques des crédits aux particuliers en Guadeloupe et dans les Iles du Nord

Taux moyens des crédits aux particuliers

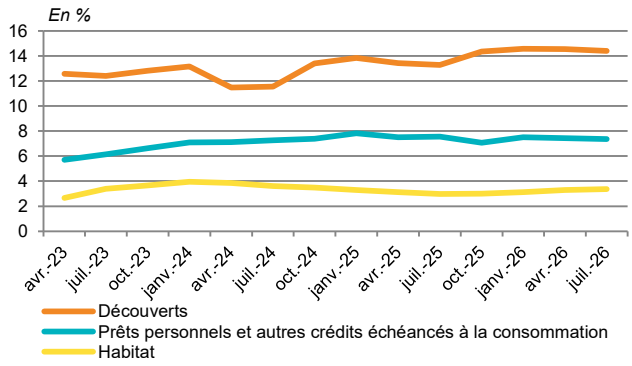

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

Répartition des flux de crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)

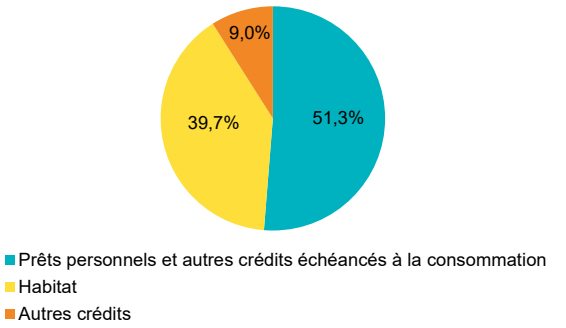

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

Taux moyen débiteurs en %		juil-25	oct-25	janv-26	avr-26	juil-26	Variations (en pdb) 1 an	1 trim
Guadeloupe et Iles du Nord	Découverts	13,28	14,36	14,57	14,56	14,41	113	-15
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	7,56	7,08	7,50	7,42	7,37	-20	-6
	Habitat	2,97	3,00	3,12	3,30	3,36	39	6
France entière	Découverts	7,37	7,86	7,91	7,68	7,59	22	-9
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,04	6,09	6,52	6,37	6,10	6	-27
	Habitat	3,01	2,99	3,06	3,12	3,18	17	6

Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie

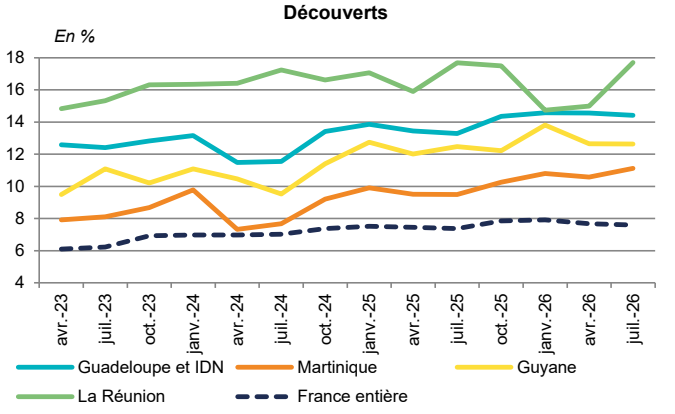

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

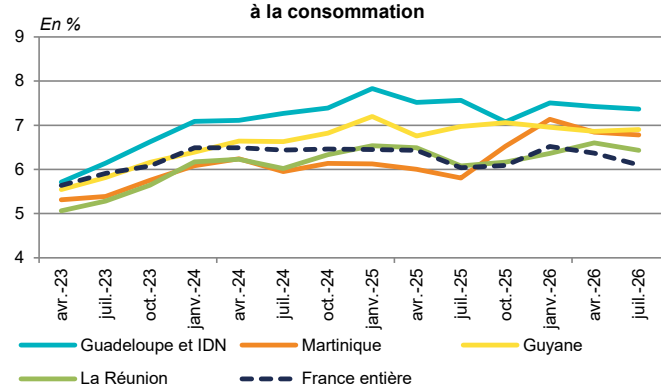

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

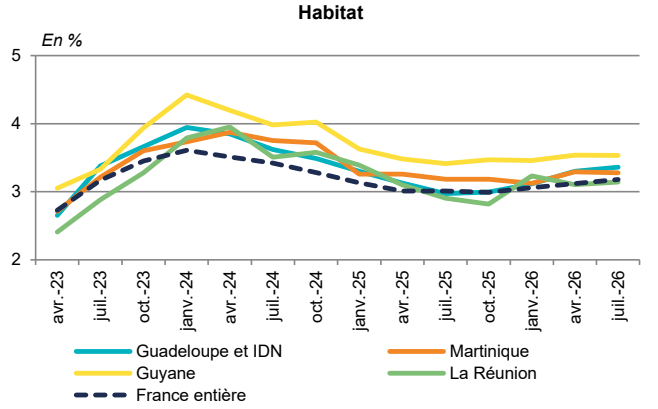

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête exploite environ 17 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note, ainsi que les durées moyennes de financement sont pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : F. GROH ■ Responsable de la rédaction : A. LEMAIRE

Rédaction : J. SOUKAI ■ Éditeur : IEDOM